



LES TECHNIQUES DE PROTECTION



UN OISEAU BIEN ENTOURÉ

>> Observation et suivi

Tout commence par un repérage des couples et des parcelles qu'ils fréquentent. Ce travail est effectué par des bénévoles de la LPO. L'agriculteur est ensuite contacté et prévenu de la présence du Busard cendré sur ses terres.

Les mesures les plus adaptées pour sauvegarder la nichée sont décidées conjointement et passent par :

- > le pointage GPS de la nichée ;
- > la pose d'un grillage autour du nid ;
- > le déplacement des nids en dernier recours.

Lors de la moisson, les bénévoles peuvent assister, l'exploitant, dans la mesure du possible. **À peine 1m² de blé est nécessaire pour protéger une nichée !**

Sans ces actions, le Busard cendré aurait probablement disparu du territoire, faute d'attention.

L'AMI DES AGRICULTEURS

Le busard est un précieux allié ! Une nichée de 4 jeunes consomme en moyenne 1 000 proies sur une année, composées à 70% de campagnols !

>> Une protection rapprochée

La « cage traîneau » est un dispositif qui a fait ses preuves. Le nid est placé dans la cage, ouverte sur le dessus. Cette installation discrète et réutilisable, se transporte facilement et permet d'éviter que les jeunes ne s'échappent pendant le passage de la moissonneuse. La cage est maintenue jusqu'à l'envol des jeunes, pour les protéger des prédateurs.

>> Suivre l'oiseau tout au long de sa vie...

Le baguage et le marquage offrent la possibilité de suivre les oiseaux individuellement sur le long terme. La longévité, l'âge de reproduction, l'évolution des effectifs et la dynamique de population peuvent ainsi être étudiés. Le marquage aux ailes permet de suivre les individus à distance, sans les capturer.

PAROLES D'AGRICULTEURS

Hervé Petiteau, agriculteur à Montreuil-Bellay

« Le travail effectué par les bénévoles de la LPO nous supprime toutes contraintes. Il nous suffit de les prévenir du jour de récolte et s'ils ne peuvent pas être présents, ils déplacent le nid pour ne pas gêner la moisson ».

CHIFFRES CLÉS* SUR LE TERRITOIRE

Chaque année en Loire-Anjou-Touraine, ce sont en moyenne :

- >> **73** couples suivis
- >> **103** jeunes à l'envol
- >> **37** cages posées / nids protégés
- >> **45** agriculteurs partenaires

*moyenne des chiffres en 2006 et 2022

CONTACTS

PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ

7 rue Jehanne d'Arc - 49730 Montsoreau
Tél. 02 41 53 66 00
info@parc-loire-anjou-touraine.fr

www.parc-loire-anjou-touraine.fr

LPO CENTRE-VAL DE LOIRE

148 rue Louis Blot - 37540 Saint-Cyr-sur-Loire
Tél. 02 47 51 81 84 - indre-et-loire@lpo.fr
www.lpo.fr/lpo-locales/lpo-centre-val-de-loire

LPO ANJOU

Place des Récollets, jardin des Plantes -
49400 Saumur
Tél. 02 41 67 18 18 - anjou.accueil@lpo.fr
www.lpo-anjou.org



Conception : PNRLAT - Crédits photos : Louis-Marie Préau - C. Chatelais - LPO (D. Rochier) - T. Printemps - Imprimé par Loire Impression sur papier 100% recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique

LE BUSARD CENDRÉ, allié des agriculteurs



UN OISEAU PROCHE DES HOMMES

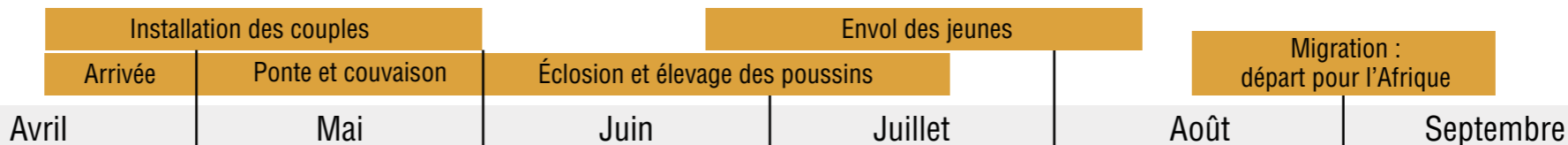
>> Un oiseau essentiel qui a dû s'adapter

La disparition progressive des zones humides, des marais et des landes a obligé le Busard cendré à s'adapter. Longtemps habitué de ces habitats, il niche désormais **dans les cultures**. La hauteur et la densité de végétation lui permettent de dissimuler facilement son nid, à l'abri des regards et des prédateurs.

Son régime alimentaire, constitué essentiellement de micro-mammifères, en fait un remarquable auxiliaire des cultures et un allié des agriculteurs.

Chaque année, d'avril à août, ce grand migrateur revient d'Afrique pour nidifier sur le territoire du Parc. Le sud-saumurois accueille entre 40 et 60 couples. Aux alentours de Richelieu, 10 à 20 couples sont recensés chaque année.

CYCLE DU BUSARD CENDRÉ



! Moissons : attention aux poussins !

>> Le reconnaître facilement



UNE ESPÈCE VULNÉRABLE

>> Une nichée en danger

Les parades nuptiales en vol sont saisissantes : le couple exécute de longues glissades qui se terminent par une chute en vrille piquée.

Le mâle renforce les liens avec la femelle en lui lançant des proies en vol. La femelle pond 3 à 6 œufs au sein d'un petit nid tressé, construit à même le sol. La nichée de ce rapace se trouve souvent menacée par la moisson des cultures. À cette période, les poussins, souvent trop jeunes pour voler, sont happés par les moissonneuses.

Un programme de sauvegarde de l'espèce est engagé depuis 1992 sur le territoire du Parc par la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Cette opération bénéficie d'un financement du Parc depuis 2006.

Le Parc Loire-Anjou-Touraine et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) s'associent dans des actions d'inventaire, de protection et d'information.

Si vous observez un couple près de chez vous, n'hésitez pas à nous contacter !



>> Zones de présence du Busard cendré

